DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le 29/10/2026
ID : 073-247300668-20261022-2026_22_10_9-DE

Objet : Novatrail – Subvention 2026

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 22 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux octobre à 18h30,
Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.
Présents : MMES MM. AUBERT. BALZER. BAUDRY. CHARPINE. CORMIER. DUPRAZ. FAUGE. GIRERD. GRIMONET. GROLLIER. ILBERT. JALLAMION. MALLEIN. MARCHAIS. PECH. TAVEL. VEUILLET. WDOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.
Absents excusés : MME MM. BAVUZ. (Pouvoir H GRIMONET). FRANCONY (Remplacée par son suppléant JL. BAUDRY). LAURENT (Pouvoir F. GIRERD).
Date d'envoi de la convocation :16/10/2026
Secrétaire de séance : Fabien DUPRAZ

Le Président

Informe à l'assemblée délibérante de l'organisation de la 4ème édition du « Novatrail » qui se tiendra le 12 décembre 2026 sur la commune de Novalaise et pour laquelle l'Entente Athlétique du Lac d'Aiguebelette a sollicité une aide financière auprès de la CCLA ;

Propose à l'assemblée délibérante, considérant que le développement de la pratique du trail sur le territoire et la valorisation de la destination trail qui a été portée par la CCLA et l'Office de Tourisme, doivent aussi s'appuyer sur des évènements structurants et reconnus, d'allouer une subvention de 1 000€ pour l'édition 2026 du « Novatrail » ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

DECIDE d'accorder une subvention de 1 000 Euros à l'Entente Athlétique du Lac d'Aiguebelette pour l'organisation du « Novatrail 2026 »,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2026,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Pascal ZUCCHERO

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE
NANCES
73470

Secrétaire de séance,
Fabien DUPRAZ